

Le vingt et Cinquième jour du mois de  
Jouin l'année d'icelle quatrevingt ans mon frere de  
paroisse de S. Eustache est decede de la  
de quoy a esté interve le vingt et sixiesme Jour  
de quoy l'aveu au Canoy yves Luy et Janno le  
le fille, Mathieu de Jolivet, Nicolas Cledger  
qui Interpellez ont declarez ne sçavoir signer. Et  
receuz, receuz aussi de moy Jey vicarie & Excomon  
de sa maladie. P. le Consider  
R. de quoy...